## GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996 Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004) Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR)

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari - 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON Tél/Fax : 33 - (0)4 93 35 35 17 – Mel : <u>gir.maralpin@wanadoo.fr</u> – Internet : <u>www.gir-maralpin.org</u>

### BALCONS DU MERCANTOUR

Projet du Conseil général des Alpes-Maritimes

Contributions du GIR Maralpin formulées dans le cadre de la première réunion du Centre Ressource ''Biodiversité''

Nice, le 20 janvier 2009

Aucune infrastructure, fusse-t-elle un simple chemin hâtivement découpé au brise-roche et à la pelle mécanique sous les crêtes frontière du Mercantour, ne peut être sans incidences sur le devenir du territoire qu'elle traverse ou dessert.

Tout autant qu'il s'est impliqué dans le projet de percée autoroutière du Mercantour pour en analyser les effets... et en dénoncer l'inanité, le GIR Maralpin s'implique légitimement dans le débat ouvert autour d'un projet dont l'étude d'impact reste à entreprendre.

Pour son information propre, mais aussi pour celle du public qui n'aurait pas accès à d'autres sources, le GIR Maralpin a fait appel aux compétences de ceux de ses membres et de ses relations susceptibles de l'éclairer sur le volet "biodiversité" du débat.

La présente note réunit les contributions de notre administrateur **Pierre Desriaux** qui, à titre d'amateur éclairé, consacre ses loisirs à l'*entomologie* [cf. (1)], celle de notre ami enseignant **Jean-Louis Meytral**, qui nous a rejoints pour nous faire part de sa riche connaissance du site et de sa *faune* [cf. (2)], et celle de **Jean-Louis Polidori**, qui nous avait accompagnés tout au long de la "bataille du tunnel du Mercantour", et qui est devenu l'incontournable *expert botaniste* de sa haute vallée de la Tinée [cf. (3)].

On n'accordera à ces contributions, qui n'ont aucune prétention à l'exhaustivité, pas d'autres mérites que ceux d'apporter sans tarder quelques éclairages sur le patrimoine environnemental du site et sur les conséquences à craindre d'un tel projet [J.M.].

## 1. Sur les impacts environnementaux du projet [Pierre Desriaux<sup>1</sup>]

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pierre DESRIAUX, Administrateur du GIR Maralpin, Ingénieur divisionnaire honoraire de l'Équipement. Entomologiste, Pierre Desriaux est membre de plusieurs associations locales dont l'OPIE Provence-Alpes du Sud, Proserpine à Digne, L'ANNAM Association de Naturalistes Niçois et des Alpes Maritimes, d'une

## (a) Comment fonder une décision

Le projet d'itinéraires dit "des Balcons du Mercantour" doit s'apprécier comme un nouvel équipement de la montagne qui risque de se traduire par un réaménagement de sentiers existants, voire de nouveaux tronçons, du balisage, de l'hébergement (refuges nouveaux ou agrandis) et, dans tous les cas, par une fréquentation supplémentaire. Cet aménagement aura un impact écologique qu'il faut évaluer avant toute décision nouvelle de réalisation.

La question est de savoir quelles règles vont présider aux choix du maître d'ouvrage pour le projet. Parmi les protections juridiques nationales et internationales il faut prendre en compte la « Convention alpine ».

### (b) La Convention alpine

Ce document signé par les huit pays alpins et la communauté européenne le 7 novembre 1991 est applicable à tous les pays signataires avec force de loi.

Le document principal (Convention cadre) est assorti de 12 Protocoles faisant partie intégrante de la convention alpine. Dans notre cas nous nous référerons au protocole "Protection de la nature et entretien des paysages<sup>2</sup>".

On y trouve un cri d'alarme pour la préservation des habitats, de la faune et de la flore assorti des principes de préservation.

Notamment lorsque l'on cherche à harmoniser les intérêts économiques et les exigences écologiques, il convient "d'accorder la priorité aux exigences écologiques, ... pour conserver les fondements de la vie"... "La capacité de tolérance de l'espace alpin est limitée"<sup>3</sup>.

La Convention alpine invite à « résoudre les problèmes dans le cadre transfrontalier », d'où la nécessité mais aussi l'intérêt d'associer les autorités italiennes à l'étude et la concertation.

#### (c) Espaces protégés

Outre la création et la gestion des Parcs nationaux, la Convention, en son Art. 11 du Protocole "Protection de la nature et entretien des paysages", encourage la création de zones protégées et de zones de tranquillité, garantissant la priorité aux espèces animales et végétales sauvages.

De ce point de vue, le cœur du Parc national du Mercantour bénéficie de règles de protection fortes, mais la zone périphérique qui va s'appeler "zone d'adhésion", mérite la mise en place de nouvelles mesures de protection.

\_

association nationale le GIRAZ (Groupe d'Information, Recherche et d'Animation sur les Zygaenidae). Il participe depuis 5 ans au recueil de données sur le terrain pour l'Atlas des Papillons de jour et Zygènes de la région PACA (publication prévue 2009 par l'OPIE et Proserpine).

Avec l'ANNAM et le GIRAZ, il participe à des recherches dans les Alpes Maritimes sur les familles de Zygènes et Procris (cartographie, biologie...).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> http://www.cipra.org/fr/alpenkonvention/protocole-pdf-fr/protocole f natuschutz.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Protocole "Protection de la nature" - Préambule

L'espace situé au dessus du hameau de Douans jusqu'à la zone du Lagarot correspond à ce cas et doit absolument bénéficier d'une zone de quiétude [cf. 2. Contribution de J.-L. Meytral sur la perdrix bartavelle et le lagopède alpin].

## (d) Espèces nouvelles, des espaces à fort potentiel

Les possibilités de découverte d'espèces nouvelles sont à signaler.

Par exemple, une nouvelle espèce de papillon vient d'être trouvée dans la haute Roya (espèce nouvelle pour la science), [Dyscia royaria Tautel et Billi, 2007] lépidoptère geometridae<sup>4</sup>.

Cette découverte récente montre la potentialité de ces espaces naturels et donne une raison supplémentaire, s'il en fallait, pour une protection renforcée d'une biodiversité encore méconnue.

[Pierre DESRIAUX (22.01.2009)]



Piste frayée au moyen d'engins mécaniques en septembre 2008 (vue partielle vers le Nord depuis le Lagarot). La voie vers une surfréquentation d'un secteur où les perturbations anthropiques restaient jusqu'ici insignifiantes [Clichés J.-L. Meytral (28.09.2008)]

## <u>2. Le nouveau sentier Rabuons – Lagarot : un aménagement néfaste pour la survie</u> des perdrix bartavelles et des lagopèdes dans un site d'étude de référence

[Jean-Louis MEYTRAL<sup>5</sup>]

### (a) La perdrix bartavelle

Le nouveau sentier malheureusement tracé entre le refuge de Rabuons et le petit lac du Lagarot, 800 m au dessus du hameau de Douans, en Tinée, sans aucune étude d'impact écologique préalable alors que la loi l'exigeait, traverse un site de référence, couvrant 1500 hectares, pour le suivi d'un oiseau rare des Alpes : la PERDRIX BARTAVELLE

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Revue Oreina "Les Papillons de France n° 3"; novembre 2008 [ www.oreina.fr ]

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Jean-Louis MEYTRAL, missionné par le GIR Maralpin, est Professeur des Sciences de la Vie et de la Terre au collège du Parc Imperial de Nice et randonneur intéressé par la biodiversité depuis 30 ans dans le Mercantour ; membre de la Commission de protection de la Montagne du Club alpin des Alpes-Maritimes, il publie des articles de vulgarisation naturaliste qui paraissent depuis près de 3 ans dans des revues régionalistes : le Sourgentin et la Revue Le Haut pays de Breil, notamment.

(alectoris graeca saxatilis) rendue célèbre par l'auteur de "La gloire de mon père". Ce suivi, mis en place par Mme Ariane BERNARD-LAURENT en 1982, pour le compte de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), montre que la population de bartavelles de cette zone incluant le lac du Lagarot est une des plus belles des Alpes françaises en termes d'abondance.

À Douans, cet oiseau vit dans les landes, mélézins clairs et pelouses, entre 1700 m et 2500 m, ce qui correspond bien au paysage traversé par le nouveau sentier vers le lac du Lagarot. C'est une espèce très sensible aux accidents climatiques "tels qu'un enneigement hivernal important qui, en limitant l'accès à la nourriture, entraîne la mauvaise condition physique des oiseaux et augmente ainsi les risques de prédation et de mortalité par disette. De mauvaises conditions météorologiques en juin-juillet peuvent être préjudiciables à la production de jeunes". Ainsi s'expliquerait le fort déclin des effectifs du site de Douans à partir de 1994, avec de très bas niveaux en 97 et 98 dus aux accidents climatiques survenus en 1994 et 1996. Fort heureusement, une remontée des effectifs a été observée jusqu'en 2007 où la population a atteint 64 mâles, effectif le plus élevé depuis 25 ans, mais qui risque d'être mis a mal par le nouveau sentier et le projet de refuge autour du lac de Lagarot lui-même.

En effet la bartavelle supporte très mal le dérangement comme le passage d'engins de chantiers bruyants lors de travaux et le passage de groupes humains nombreux par la suite.

La perdrix bartavelle est inscrite à l'Annexe 1 de la Directive européenne dite **Directive** oiseaux. Les espèces de cette liste doivent faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution dont le LAGAROT à Douans fait partie.

Le mal étant fait aujourd'hui, n'en rajoutons pas un autre en construisant un nouveau refuge au Lagarot (alors que des alternatives existent) dont l'édification, puis la fréquentation, provoqueraient le déclin de cette espèce patrimoniale<sup>6</sup> de hautemontagne.

Cette raison seule vaut de s'opposer catégoriquement au refuge du Lagarot. Une telle construction irait à l'encontre des directives européennes de protection des habitats des espèces sauvages en Europe.

## (b) Le lagopède alpin

Il faut aussi savoir que la zone du Lagarot abrite plusieurs couples d'un autre oiseau important pour la biodiversité de la haute montagne : le LAGOPÈDE ALPIN (*Lagopus mutus*). Cet oiseau, qui vit toute l'année au dessus de 2000 m, est aussi inscrit à l'Annexe1 de la Directive oiseaux. La haute Tinée fait partie des bastions les plus méridionaux de l'aire de répartition de cette espèce. De ce fait, la situation du lagopède y est très précaire.

Des études menées dans les Alpes du nord ont montré que les dérangements liés à la fréquentation touristique estivale avaient un impact négatif sur la réussite de la reproduction du lagopède.

[Jean-Louis MEYTRAL (24.01.2008)]

#### Référence

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Espèce patrimoniale : espèce qui bénéficie d'un statut réglementaire d'espèce menacée et/ou d'espèce protégée, ou encore qui est déclarée espèce rare par des experts

BERNARD-LAURENT A. ET LEONARD Y.

Vulnerability of an alpine population of rock partidge (*Alectoris graeca saxatilis*) to climatic events: evaluation with deterministic and stochastic models.

Game and Wildlife Science; 2000; Vol. 17 (2) 63-79.

3. Espèces végétales concernées par le tracé du sentier "Balcons du Mercantour", sur la commune de St Etienne-de-Tinée, entre le lac du Rabuons et le Lagarot (Douans)

[Jean-Louis POLIDORI<sup>7</sup>]

## (a) Rappel sur les spécificités biogéoclimatiques du territoire concerné par le projet

Le territoire concerné par le projet correspond à une partie du massif de l'Argentera-Mercantour constituée de roches cristallines et cristallophylliennes mais aux marges sud et sud-est desquelles apparaissent des lambeaux de grès, d'arkoses, de pélites et de schistes [Gauthier, Polidori (1988)]. Dominé par l'un de ses trois sommets principaux, le Ténibre (3037 m), le bassin supérieur de la Tinée est limité au sud par une chaîne transversale de sommets, du Mt Mounier (2817 m) à l'ouest, au Mont St Sauveur (2711 m) à l'est, qui crée un étranglement de la vallée. Les gorges qui en résultent servent de butoir aux groupements de l'étage mésoméditerranéen. De plus, elles laissent pénétrer vers l'amont, en pied de versants bien exposés, des lambeaux de la végétation collinéenne de type supra méditerranéen.

Le gradient de température et de pluviométrie qui s'inverse dans le massif (les températures sont plus élevées et la pluviométrie plus faible en Tinée qu'en Roya) confèrent une remarquable spécificité au secteur de la Haute Tinée où la nature géologique complexe et variée, déterminent les substrats le plus divers, offrant une large gamme de milieux à une végétation des plus riches [Polidori, Autran (2007)] qui a motivé des recherches et inventaires botaniques approfondis dont deux états sont rapportés ici.

## (b) La situation critique des tourbières et milieux humides d'altitude

Le versant occidental du Massif est ponctué sur sa partie sommitale par un chapelet de lacs et de tourbières qui constitue une grande partie de son attrait paysager invoqué par les promoteurs du projet.

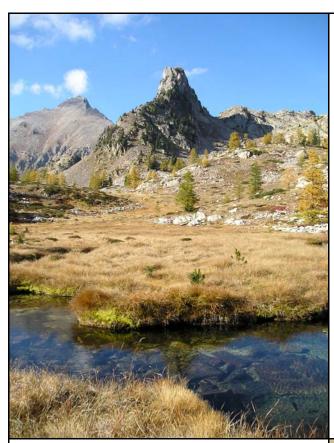
Cependant les conditions climatiques qui y règnent, caractérisées par des étés plutôt secs [Gauthier, Polidori (2008)], rendent parfois difficiles et critiques le maintien des habitats de nombre de ces tourbières et autres milieux humides. Ainsi, dans cette seule

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Professeur honoraire de Sciences de la Vie et de la Terre, Jean-Louis POLIDORI, est l'auteur d'ouvrages de vulgarisation et, dans diverses revues scientifiques, de nombreuses publications et articles botaniques se rapportant à la flore des Alpes sud-occidentales et surtout des Alpes maritimes et ligures ; il procède en outre à des inventaires d'espèces rares ou protégées pour le compte d'organismes publics (parcs, conservatoires) et est membre du Comité scientifique de l'Arboretum de Roure.

région du département des Alpes-Maritimes où poussent des Sphaignes<sup>8</sup> et dans la faible tranche d'altitude où elles sont établies (entre 1800 m et 2350 m), celles-ci sont-elles rares et très disséminées, témoignant d'un appauvrissement d'une flore que la fréquentation du secteur pourrait conduire à l'extinction.

### Référence

GAUTHIER R., POLIDORI J.-L.
Les sphaignes du versant français du Massif de l'Argentera-Mercantour, Alpes-Maritimes; Cryptogamie, Bryol. Lichénol. 1988, 9 (1); 1-36



Microtourbière à sphaignes dans une zone humide du massif du Mercantour Site de Camp Soubran dominé par le Caïre Pounchu (environs du Lac Nègre) [Cliché Jean-Louis Polidori]

Colonie de sphaignes se développant en bordure de l'eau libre [Cliché Jean-Louis Polidori]

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Les *sphaignes*, organismes végétaux sans racines ni vrais tissus conducteurs, sont des mousses qui forment des coussins verts, parfois rougeâtres, gorgés d'eau. Ces espèces à croissance continue sont à l'origine de la formation des tourbières par accumulation de leur matière organique.

# (c) Liste provisoire non exhaustive des espèces végétales inventoriées sur le parcours (note de synthèse du 23.09.2008 ; mise à jour le 23.01.2009)

## Espèces protégées

- Androsace vandellii : espèce présente sur les rochers proches du refuge du Rabuons au départ de l'itinéraire vers la crête de Jassine.
  - Protection: liste nationale 1995, article 6.
- *Cardamine asarifolia*: présent le long d'un écoulement traversé par le sentier réalisé. Protection: liste régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur 1994, article 1.
- *Gnaphalium uliginosum*: présent au Lagarot.
  - Protection: liste régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur 1994, article 1.
- *Jovibarba allionii* : présence confirmée dans les rochers et pelouses rocailleuses des adrets traversés.
  - Protection : liste régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur 1994, article 1.
- *Primula marginata* : présence confirmée sur le tracé du sentier.
  - Protection: liste nationale 1982, annexe 1.
- Saxifraga florulenta: espèce présente dans les rochers entre le refuge et la crête de Jassine et probablement présente sur la crête de Chabraire.
  - Protection: liste nationale 1982, annexe 1; directive Habitats 1992, annexes II et IV.

## Espèces ayant une valeur patrimoniale (espèces rares, endémiques...)

- *Dianthus furcatus subsp. furcatus* : espèce endémique des Alpes sud-occidentales ; présente aux adrets.
- Galium tendae : espèce endémique des Alpes sud-occidentales ; présente sur les rochers.
- *Gentiana rostanii*: espèce endémique des Alpes sud-occidentales; probablement présente dans les petites zones humides.
- *Oreochloa seslerioides*: espèce endémique des Alpes sud-occidentales; probablement présente dans les rochers et les éboulis frais au-dessus de 1800 m.
- *Potentilla valderia* : endémique du massif du Mercantour ; espèce présente sur les adrets.
- *Silene cordifolia* : espèce endémique des Alpes maritimes et ligures ; présente sur les rochers.
- *Viola argenteria* : endémique des Alpes maritimes et de la Corse ; espèce présente sur le tracé entre le lac de Rabuons et la crête de Jassine.
- *Viola valderia* : endémique du massif du Mercantour et de ses marges proches ; espèce présente sur les adrets.

#### Références

- POLIDORI J.-L., 2003. *Viola pinnata* L., espèce nouvelle pour les Alpes maritimes françaises. *Le Monde des plantes*, 481 : 9-10.
- POLIDORI J.-L. & SALANON R., 2003. Gentiana ligustica R. de Vilmorin et Chopinet, endémique des Alpes austro-occidentales franco-italiennes: analyse bibliographique, morphologie, aire de distribution et principaux biotopes. Bull. Soc. linn. Provence, 54:81-117.

- POLIDORI J.-L., 2004. Précisions sur les aires de répartition de *Gentiana burseri* subsp. *villarsii* et de *Gentiana punctata* dans les Alpes sud-occidentales. *Saussurea*, 34:79-99.
- AUTRAN G. & POLIDORI J.-L., 2006. La Prêle de Moore dans les Alpes maritimes franco-italiennes (Parc national du Mercantour – Parco naturale Alpi marittime). Le Monde des plantes, 490: 8-9.
- POLIDORI J.-L. & AUTRAN G., 2007. Espèces à développement précoce peu mentionnées en haute Tinée (Alpes-Maritimes – Parc national du Mercantour). Le Monde des plantes, 492 : 21-29.
- POLIDORI J.-L., 2008. Une nouvelle sous-espèce de *Gentiana burseri* Lapeyrouse dans les Alpes maritimes et ligures (France et Italie). *Biocosme mésogéen*, 25(1): 1-28.



Débouché de la piste au Lagarot

Landes et pelouses au Lagarot

Clichés de J.-L. Meytral (28.09.2008)



Saxifraga florulenta (Moretti) [saxifrage à nombreuses fleurs] Plante protégée dont la racine unique s'enfonce dans les fissures ; ne fleurit qu'une fois dans sa vie au bout de plusieurs dizaines d'années.

Longtemps représentée comme l'emblème du *Parc national du Mercantour*, elle est souvent citée comme l'une des plantes endémiques les plus célèbres des Alpes [Source et cliché Wikipedia]

Balcons du Mercantour – Gr. travail "Biodiversité" - Contributions du GIR Maralpin 31.01.09 - Page 8/8